



ETAT DES LIEUX
Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : **Monsieur LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : **Monsieur PASQUEREAU Laurent** domicilié 11 rue de Fraîche Bise 16560 AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **13 février 2026** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :
Compteur entrée 49 866 Compteur sortie 49953
Consommation électricité 87
Coût unitaire : 0,27€
Soit un total à régler de : 23,49€

• Fioul :
Compteur entrée Compteur sortie
Consommation fioul
Coût unitaire :
Soit un total à régler de :

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE		
SORTIE		

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme			
5 Clés PS avec alarme	X	X	
4 Clés pour cuisine			